



LA STORY

Un médoc à prendre ? Une appli vous donne le feu vert

Lancée en juillet, l'application Scan Protect permet aux athlètes de savoir si un produit contient des principes actifs interdits. Utile pour éviter d'être contrôlé positif par inadvertance. PAR ROBIN RICHARDOT

Un simple scan et trois secondes suffisent. Sur l'écran du téléphone s'affiche alors un résultat assez binaire : ampoule verte, « autorisé » ; ampoule rouge, « attention ». Lancée en juillet dernier avant les Jeux de Tokyo, l'application Scan Protect permet aux pratiquants de s'assurer que les produits qu'ils consomment, notamment les médicaments ou compléments alimentaires, ne contiennent pas de substance dopante insoupçonnée. En scannant le code-barres, l'athlète dispose d'une réponse rapide grâce à cette application gratuite dont la base de données est mise à jour toutes les 24 heures. Jusqu'à maintenant, les sportifs devaient se référer à la liste des interdictions disponible sur le site de l'Agence mondiale antidopage (AMA). C'est le document international officiel qui liste les substances prohibées (et non les appellations commerciales) ainsi que les doses auxquelles elles le sont, selon leur usage en et hors compétition, et selon les sports.

« Il est proprement illisible, regrette Dorian Martinez, psychologue spécialisé dans le sport et fondateur de Sport Protect, la société à l'origine de l'application. C'est comme donner des hiéroglyphes aux automobilistes pour le code de la route. » L'homme connaît bien les problématiques liées au dopage. Pendant douze ans, il a été le directeur du numéro vert Écoute dopage, lancé après le scandale Festina en 1998. Il y dirigeait une équipe de médecins et de psychologues qui répondaient aux questions de sportifs anonymes. « On s'est rendu compte

qu'il y avait du dopage dans tous les sports, à tous les âges et niveaux, se souvient-il. Rapidement, on a découvert que beaucoup de sportifs contrôlés positifs n'avaient pas l'intention de tricher. »

Exemple de piège dans lequel peuvent tomber les athlètes. En France, il existe 12 Actifed (médicament contre le rhume) différents : 8 ne posent pas de problème et 4 peuvent provoquer un contrôle positif et une sanction. « De bonne foi, le sportif peut demander de l'Actifed à son pharmacien, qui va lui donner une

mauvaise version, envisage le directeur de Sport Protect. Les professionnels de santé ne sont pas formés à cela. » Le Code mondial antidopage, lui, se montre en revanche sans pitié et répond à une logique juridique : « Il balaie ce souci de l'inadvertance et parle de responsabilité objective, explique Dorian Martinez. On se moque de savoir comment le produit est arrivé dans l'organisme du sportif. »

En 2005, en parallèle de son activité à Écoute dopage, le psychologue a donc monté son entreprise, Sport Protect, pour apporter une solution. Dans la foulée, il a lancé le site dopage.com, qui compte aujourd'hui 443 000 utilisateurs. Dorian Martinez espère le même succès pour son application. La société travaille déjà avec le staff médical de la Fédération française de tennis et collabore avec l'Organisation nationale antidopage belge. « Pour plus d'efficacité, on aimerait un partenariat avec le ministère des Sports », indique-t-il, assurant avoir déjà reçu le soutien d'Emmanuel Macron. ●

**SA BASE DE
DONNÉES EST MISE
À JOUR TOUTES
LES 24 HEURES**